Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés de la Licence Psycho, veuillez visiter :
licencepsycho.fr/annales-sujets-et-corriges

LICENCE PSYCHOLOGIE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

C1 : OUTILS NUMÉRIQUES DE RÉFÉRENCE

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-PSYC-EP1** • Durée : **2 heures (modalité de l'établissement, non fixée nationalement)** • Coefficient : **3,0 indicatif, selon les modalités de contrôle des connaissances de l'établissement**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Préparer l'acquisition et vérifier le cadre de traitement** (3 questions) — **Page 3**
2. **Contrôler et traiter les données** (4 questions) — **Page 5**
3. **Produire et partager une information exploitable** (3 questions) — **Page 8**
4. **Sécuriser les outils numériques et réagir à un incident** (3 questions) — **Page 10**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://licencepsycho.fr/assets/annales/licence-psycho/C1 - Utiliser les outils numériques de référence/2026/Licence Psychologie - C1 - Utiliser les outils numériques de référence - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Préparer l’acquisition et vérifier le cadre de traitement

Un laboratoire universitaire prépare une étude exploratoire sur la relation entre la durée de consultation d’une ressource numérique et un score de mémorisation. Il faut examiner les données à collecter, réduire les risques pour les participants et valider le cadre de traitement avant le lancement du formulaire.

Question 1.1. Pour chacun des quatre champs du dictionnaire de données du DT 1, indiquez s’il est utile à l’objectif de l’étude et justifiez votre réponse. Proposez un champ supplémentaire qui documenterait la qualité de la collecte sans identifier directement un participant.

Champ	Utilité	Justification
id_pseudo	Oui, pour le suivi	Permet de contrôler l’unicité des réponses, sans mesurer directement l’objectif de l’étude.
age_tranche	Non nécessaire à l’objectif principal	À conserver seulement si une analyse par âge est prévue et justifiée.
duree_s	Oui	Mesure la durée de consultation, variable centrale de l’étude.
score_memoire	Oui	Mesure l’autre variable centrale de l’étude.

Champ supplémentaire : **statut_completude** (complet ou incomplet), pour documenter la qualité des réponses sans recueillir d’information directement identifiante.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Conserver durée et score, ainsi qu’un pseudonyme pour le suivi. Garder l’âge seulement si une analyse correspondante est prévue. Ajouter un indicateur de complétude.

Question 1.2. Relevez deux risques de protection des données liés au protocole ou aux fichiers de travail. Pour chacun, proposez une mesure de réduction cohérente avec les principes de minimisation, de limitation des accès et de sécurité. Expliquez pourquoi la pseudonymisation ne rend pas les données anonymes.

Deux risques et les mesures adaptées :

- **Collecte excessive ou réidentification :** l’âge et les réponses individuelles peuvent faciliter un rapprochement avec des informations séparées. Ne recueillir que les champs nécessaires à l’objectif, sans nom, courriel ni commentaire libre, et protéger séparément toute éventuelle table de correspondance.
- **Accès trop large au fichier individuel :** des personnes non habilitées pourraient consulter les réponses. Le stocker dans l’espace institutionnel approuvé, avec authentification et droits limités, et vérifier les destinataires avant tout partage.

La pseudonymisation réduit le risque, mais ne garantit pas l’anonymat : une réidentification reste raisonnablement possible par rapprochement avec d’autres informations.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Limiter les données collectées et les accès au fichier individuel. Les données pseudonymisées restent personnelles si un rapprochement peut permettre une réidentification.

Question 1.3. Rédigez une liste de contrôle de quatre vérifications à réaliser avant la collecte. Elle doit couvrir l'information des participants, la validation du cadre de traitement, le contrôle du formulaire numérique et la désignation des personnes habilitées.

1. Vérifier que les participants reçoivent avant de répondre une information validée sur l'étude et les modalités de participation.
2. Faire valider par l'établissement et le délégué à la protection des données le cadre applicable, notamment la base juridique et la durée de conservation.
3. Tester le formulaire : aucun nom, courriel ou commentaire libre; choix d'âge limités aux valeurs prévues, durée supérieure à zéro et score compris entre 0 et 20.
4. Désigner les personnes habilitées, définir leurs droits d'accès et prévoir le stockage dans l'espace institutionnel approuvé.

Conserver la version approuvée du formulaire et la décision de validation.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Avant la collecte : valider l'information et le cadre, contrôler les champs du formulaire, puis désigner les personnes habilitées et limiter leurs accès.

2. Contrôler et traiter les données

Le dossier présente un extrait fictif de huit lignes issu d'une collecte prévue de 120 réponses, avec des identifiants pseudonymes, des tranches d'âge, des durées et des scores de mémorisation. Il faut repérer et tracer les anomalies, calculer un taux de valeurs manquantes et des moyennes selon les règles d'exclusion données.

Question 2.1. À partir du DT 2, repérez toutes les anomalies de saisie ou de structure visibles. Pour chacune, indiquez la variable concernée et une action de contrôle appropriée, en distinguant valeur manquante, valeur aberrante et identifiant dupliqué.

Variable	Anomalie visible	Contrôle à effectuer
id_pseudo	P006 apparaît deux fois.	Comparer les deux lignes à la source et mettre la ligne dupliquée en quarantaine jusqu'à vérification.
duree_s	P004 est manquante ; P003 vaut 0, alors que la durée doit être supérieure à 0.	Documenter la valeur manquante et vérifier le zéro dans la source.
score_memoire	P005 vaut 21, hors de l'intervalle 0 à 20 ; le score de P008 est manquant.	Vérifier 21 dans la source et documenter la valeur manquante.

Les tranches d'âge respectent les catégories prévues. Le zéro et le score 21 sont des valeurs non conformes aux règles de saisie ; les cellules vides sont des valeurs manquantes. Toute décision de correction ou d'exclusion doit être tracée.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> P006 est dupliqué ; durée P004 manquante et P003 non conforme ; score P005 hors intervalle et P008 manquant. Tranches d'âge conformes.

Question 2.2. Calculez, pour les huit lignes du DT 2, le taux de valeurs manquantes de la variable « durée ». Donnez le résultat en pourcentage, arrondi à une décimale, et indiquez les effectifs utilisés au numérateur et au dénominateur.

Les huit lignes du DT 2 constituent le dénominateur. Une seule durée est manquante, celle de P004 : le numérateur vaut donc 1. Le doublon P006 n'est pas retiré, car la question demande le taux sur les huit lignes. Application de la formule du sujet : $\frac{1}{8} \times 100 = 12{,}5\,\%$. Le taux arrondi à une décimale est ainsi de 12,5 %.

DR 1 : nombre et taux de durées manquantes

Contrôle ou calcul	Valeur ou résultat	Action ou justification
Nombre de lignes examinées		
Nombre de durées manquantes et taux correspondant	1 / 8 = 12,5 %	
Anomalie sur id_pseudo		
Anomalie sur duree_s		
Anomalie sur score_memoire		
Valeurs de durée retenues pour la moyenne demandée en 2.3		
Moyenne de durée demandée en 2.3		
Trace à conserver après correction		

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

1 durée manquante sur 8 lignes, soit 12,5 %.

Question 2.3. Après mise en quarantaine de la ligne dont l'identifiant est dupliqué et exclusion de la ligne dont la durée est manquante, calculez la moyenne des durées restantes en secondes, arrondie à une décimale. Présentez les valeurs retenues et le calcul, sans exclure aucun autre cas.

La seconde ligne P006 est mise en quarantaine et P004 est exclue car sa durée manque. Aucune autre ligne n'est écartée : conformément à la consigne, la valeur 0 de P003 reste incluse malgré sa non-conformité. Les six durées retenues sont 120, 150, 0, 180, 90 et 140 s. La moyenne est $\frac{120+150+0+180+90+140}{6} = 113{,}3$ s, arrondie à une décimale.

DR 1 : durées retenues et moyenne

Contrôle ou calcul	Valeur ou résultat	Action ou justification
Nombre de lignes examinées		
Nombre de durées manquantes et taux correspondant		
Anomalie sur id_pseudo		
Anomalie sur duree_s		
Anomalie sur score_memoire		
Valeurs de durée retenues pour la moyenne demandée en 2.3	120, 150, 0, 180, 90, 140 s	
Moyenne de durée demandée en 2.3	Moyenne : 113,3 s	
Trace à conserver après correction		

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Moyenne : 113,3 s, calculée sur 120, 150, 0, 180, 90 et 140 s.

Question 2.4. Complétez le DR 1 par une courte trace de traitement indiquant l'anomalie, l'action effectuée ou à effectuer et l'information à conserver pour rendre le traitement reproductible.

Conserver la copie brute sans modification et consigner les anomalies : doublon P006, durée manquante P004, durée non conforme 0 pour P003, score hors intervalle 21 pour P005 et score manquant P008. Pour chaque cas, noter le contrôle à effectuer, la décision prise ou en attente et les valeurs retenues pour les calculs. Ajouter au journal la date, la version du fichier et chaque correction afin de rendre le traitement reproductible.

DR 1 : trace à conserver

Contrôle ou calcul	Valeur ou résultat	Action ou justification
Nombre de lignes examinées		
Nombre de durées manquantes et taux correspondant		
Anomalie sur id_pseudo		
Anomalie sur duree_s		
Anomalie sur score_memoire		
Valeurs de durée retenues pour la moyenne demandée en 2.3		
Moyenne de durée demandée en 2.3		
Trace à conserver après correction		 Source brute, décisions, date, version, journal

✓ RÉPONSE À RETENIR

Garder la source brute et tracer les anomalies, contrôles, décisions, valeurs retenues, date, version et modifications.

3. Produire et partager une information exploitable

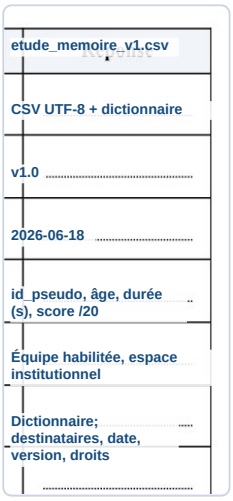
L'équipe doit décrire et partager un fichier de travail contenant des données pseudonymisées, tout en préparant une synthèse interprétable pour un public interne sans accès aux données individuelles. Les propositions doivent respecter les règles de nommage, de traçabilité, de partage sécurisé et de diffusion agrégée.

Question 3.1. Complétez le DR 2 en proposant un nom de fichier sans donnée personnelle, un format adapté au fichier de travail, une version, une date de mise à jour et une description de son contenu.

Élément	Proposition
Nom	etude_memoire_v1.csv
Format	CSV UTF-8, accompagné du dictionnaire de données
Version et date	v1.0, mise à jour proposée le 2026-06-18
Contenu	Identifiant pseudonyme, tranche d'âge, durée de consultation en secondes et score de mémorisation sur 20
Destinataires et partage	Membres habilités, via l'espace institutionnel approuvé
Trace à conserver	Dictionnaire, destinataires, date, version et droits accordés

Le nom ne comporte aucune donnée personnelle. La date est une proposition de mise à jour; préserver aussi la copie source non modifiée et documenter les corrections.

DR 2 complété



✓ RÉPONSE À RETENIR

etude_memoire_v1.csv, CSV UTF-8 avec dictionnaire, version v1.0, mise à jour proposée le 2026-06-18.

Question 3.2. **Rédigez une synthèse de trois phrases au maximum pour l'équipe interne à partir des valeurs valides de l'extrait du DT 2. Indiquez les effectifs retenus pour les deux variables, la moyenne des durées valides en excluant seulement la durée manquante et la moyenne des scores non manquants, avec des moyennes arrondies à une décimale. Signalez une limite importante de cet extrait.**

Les durées sont renseignées pour 7 lignes. En excluant uniquement la valeur manquante, la moyenne est $(120 + 150 + 0 + 180 + 90 + 160 + 140)/7 = 120{,}0$ s; la durée nulle est conservée conformément à la consigne. Les scores non manquants sont au nombre de 7, et leur moyenne est $(14 + 16 + 12 + 15 + 21 + 11 + 13)/7 = 14{,}6$ sur 20. L'extrait ne comporte que huit lignes et inclut un score hors intervalle, à vérifier.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Durées : 7 valeurs, moyenne 120,0 s. Scores : 7 valeurs non manquantes, moyenne 14,6/20. Extrait limité; score hors intervalle à contrôler.

Question 3.3. **Proposez trois règles pratiques de collaboration pour transmettre le fichier individuel aux membres habilités et diffuser la synthèse. Une règle doit porter sur le canal de transmission, une sur les droits d'accès et une sur la version ou la traçabilité du fichier.**

Pour le fichier individuel, vérifier les destinataires avant tout partage et utiliser uniquement l'espace institutionnel approuvé, sans lien public. Réserver les droits d'accès aux personnes habilitées, avec authentification; diffuser plutôt une synthèse agrégée au public interne général. Conserver la source brute sans modification, numéroter les versions et consigner les destinataires, la date, la version et les droits accordés afin de rendre les échanges traçables.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Fichier individuel : espace institutionnel approuvé, accès réservé aux personnes habilitées. Synthèse agrégée pour la diffusion générale; versions et partages tracés.

4. Sécuriser les outils numériques et réagir à un incident

Un lien encore actif donnant accès au fichier individuel a été envoyé par erreur à une liste de diffusion interne trop large. Comme le fichier contient des identifiants pseudonymes et des réponses individuelles, il faut limiter rapidement l'exposition, alerter les personnes compétentes et préserver les traces de l'incident.

Question 4.1. Indiquez, dans l'ordre, les trois premières actions à engager pour limiter l'exposition et préserver les éléments utiles à l'analyse de l'incident. Précisez à qui l'incident doit être signalé selon le DT 3.

1. Révoquer immédiatement le lien ou restreindre ses droits afin d'interrompre l'accès de la liste trop large au fichier individuel.
2. Prévenir sans délai le responsable de l'étude et le délégué à la protection des données, comme le prévoit le DT 3.
3. Préserver les éléments de traçabilité sans les modifier : destinataires, heure du signalement, version du fichier, accès constatés, mesures prises et consignes reçues. Consigner ces éléments pour permettre l'analyse de l'incident.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Révoquer le lien, alerter le responsable de l'étude et le délégué à la protection des données, puis conserver et consigner les traces.

Question 4.2. Proposez trois mesures préventives adaptées aux futurs partages de fichiers. Au moins une mesure doit être technique et au moins une doit concerner l'organisation des habilitations.

Pour les futurs partages, appliquer trois mesures complémentaires :

- **Technique :** utiliser l'espace institutionnel approuvé, avec authentification, droits restreints et aucun lien public.
- **Habilitations :** maintenir une liste à jour des personnes autorisées et limiter les droits à ceux nécessaires à leur mission.
- **Vérification et traçabilité :** vérifier les destinataires avant chaque partage, puis conserver la date, la version du fichier et les droits accordés. Pour la diffusion interne générale, transmettre une synthèse agrégée plutôt que le fichier individuel.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Espace institutionnel sécurisé, accès limités aux personnes habilitées, destinataires vérifiés et partage tracé; diffuser une synthèse agrégée au public interne général.

Question 4.3. Expliquez pourquoi il ne faut ni effacer les traces de partage ni décider seul qu'aucune notification n'est nécessaire. Indiquez la personne ou la fonction compétente pour évaluer les suites à donner.

Les traces de partage permettent d'établir qui a reçu le lien, quand l'accès a été possible, quelle version du fichier était concernée et quelles mesures ont été prises. Les effacer empêcherait de documenter et d'analyser l'incident. Il ne revient pas à un membre de l'équipe de décider seul qu'aucune notification n'est requise : cette décision dépend de l'évaluation des risques et des obligations applicables. Le délégué à la protection des données et les fonctions compétentes de l'établissement évaluent les suites à donner.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Conserver les traces; le délégué à la protection des données et les fonctions compétentes de l'établissement évaluent les suites et notifications éventuelles.

SYNTHÈSE DE L'ÉPREUVE & RÉFÉRENTIEL • LICENCE PSYCHOLOGIE

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve du bloc RNCP39023BC01, session 2026, porte le code 26-LIC-PSYC-EP1 et dure 2 heures, avec un coefficient indicatif de 3,0 fixé par l'établissement. Elle étudie la préparation, le contrôle, le traitement et le partage sécurisé de données sur la consultation numérique et la mémorisation. Les compétences évaluées incluent la qualité des données, les statistiques descriptives, la protection des données et la gestion d'un incident.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La pseudonymisation réduit le risque d'identification, mais les données restent personnelles si une réidentification demeure raisonnablement possible.
- Taux de valeurs manquantes = nombre de valeurs manquantes / nombre de lignes × 100.
- La moyenne arithmétique est la somme des valeurs retenues divisée par leur effectif; une valeur manquante est exclue du calcul de sa variable.
- Pour partager un fichier individuel, utiliser l'espace institutionnel approuvé, vérifier les destinataires et limiter les droits aux personnes habilitées.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer une valeur manquante, une valeur hors intervalle et un identifiant dupliqué; ne pas traiter ces anomalies comme équivalentes.
- Respecter les règles d'inclusion propres à chaque calcul et indiquer les effectifs et les valeurs retenues.
- Conserver les données brutes, les versions et un journal des corrections au lieu d'écraser les fichiers sources.
- En cas d'incident, restreindre ou révoquer l'accès, prévenir les fonctions compétentes et préserver les traces.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer un taux de valeurs manquantes ?

Comptez les cellules manquantes pour la variable concernée, divisez ce nombre par le nombre total de lignes examinées, puis multipliez par 100. Indiquez les effectifs utilisés et appliquez l'arrondi demandé.

Q : Quelle différence entre une donnée pseudonymisée et une donnée anonyme ?

La pseudonymisation remplace les identifiants directs par un code, mais un rapprochement avec des informations séparées peut permettre une réidentification. Les données pseudonymisées restent donc personnelles si cette réidentification demeure raisonnablement possible.

Q : Que faire en premier lors d'un partage accidentel d'un fichier individuel ?

Restreignez ou révoquez rapidement l'accès au lien, puis alertez immédiatement le responsable de l'étude et le délégué à la protection des données. Préservez les informations de partage et consignez l'heure, les mesures prises et les consignes reçues.

Q : Qui décide si une notification est nécessaire après un incident ?

Le candidat ne décide pas seul des suites à donner. Les fonctions compétentes de l'établissement évaluent les obligations de notification; il faut préserver les traces, signaler rapidement l'incident et suivre les instructions reçues.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencepsycho.fr/assets/annales/licence-psycho/C1 - Utiliser les outils numériques de référence/2026/Licence Psychologie - C1 - Utiliser les outils numériques de référence - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Licence Psychologie : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.